
COMMUNE DE NANTEAU-SUR-ESSONNE
PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VENDREDI 23 MAI 2014

L'an deux mille quatorze, le vendredi vingt-trois mai à vingt heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué le vingt mai 2014, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Helen HENDERSON, Maire.

Nombre de Conseillers :	En exercice :	11	
Présents : 11	Votants :	11	Pouvoirs : 0

Présents : Mesdames Helen HENDERSON, Catherine ESCOFFRE-ROIG, Martine LE FLOC'H, Céline LEMAIRE, Marie-Françoise MILLELIRI, messieurs Jean-Paul CAHN, Claude CAILLOU, Paul DESBROSSE, Thierry DESVIGNES, François GALET, Jean-Luc LEGAY.

Absents : Néant.

Madame le Maire ouvre la séance à 20 heures. Elle invite le conseil municipal à observer **une minute de silence** à la mémoire de Madame Marie-Christine FROT, décédée après une longue maladie.

Institutrice et directrice de l'école de Buthiers, Madame FROT a participé à l'épanouissement intellectuel et humain de générations de jeunes nantessonnois.

Désignation du secrétaire de séance : Jean-Paul CAHN est désigné secrétaire de séance.

Approbation du procès verbal de la séance du 15 avril 2014:

Aucune remarque n'ayant été formulée, ce procès verbal est approuvé à l'unanimité.

2014-23 Renouvellement des membres du CCAS

Madame le Maire informe l'assemblée de l'obligation de procéder, dès son renouvellement, à l'élection des nouveaux membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS) issus du conseil municipal.

Vu les articles R 123-7 et R 123-8 du code de l'action sociale et des familles ;

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le nombre de membres du conseil d'administration du CCAS en fonction de l'importance de la commune et des activités exercées par le CCAS à quatre membres issus du conseil municipal.

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de constituer le CCAS pour la durée du mandat ;

Considérant qu'outre le maire, son président, ce conseil d'administration est composé de quatre membres titulaires élus par le conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste et de quatre membres non élus nommés par le maire ;

Considérant que l'élection des membres élus du CCAS doit avoir lieu à bulletin secret ;

Décide de procéder à l'élection des quatre membres choisis au sein du conseil municipal, afin de constituer le CCAS, à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

Election des **membres élus du conseil municipal** :

Nombre de votants : 11

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages valablement exprimés : 11

Sièges à pourvoir : 4

Proclame élus les membres du conseil municipal suivants :

A : Catherine ESCOFFRE-ROIG

B : Thierry DESVIGNES

C : Céline LEMAIRE

D : Marie-Françoise MILLELIRI

Madame le Maire informe l'assemblée que les membres extérieurs au conseil municipal sont : Marie-Jeanne TESSIER, Janine CAILLOU, Lara GALET et Gilbert JOUANNET.

2014-24 Commission d'appel d'offres

Madame le Maire informe l'assemblée de la remarque faite par le contrôle de légalité concernant notre délibération du 15 avril 2014.

A l'unanimité des membres le point « appel d'offres » de la délibération numéro 2014-20 est retiré, et les membres du conseil municipal procèdent à l'élection de cette commission.

Le conseil municipal,

Vu les articles 22 et 23 du code des marchés publics,

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat,

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de trois membres titulaires élus par le conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Considérant que l'élection des membres élus de la commission d'appel d'offres doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Décide de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres, à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

Election des **membres titulaires** :

Nombre de votants : 11

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages valablement exprimés : 11

Sièges à pourvoir : 3

Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) :3,66

Proclame élus les membres titulaires suivants :

A : Jean-Paul CAHN

B : Paul DESBROSSE

C : Martine LE FLOC'H

Membres suppléants

Nombre de votants : 11

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages valablement exprimés : 11

Sièges à pourvoir : 3

Quotient électoral (suffrages exprimés/sièges à pourvoir) : 3,66

Proclame élus les membres suppléants suivants :

A : Claude CAILLOU

B : Catherine ESCOFFRE-ROIG

C : François GALET

2014-25 Désignation des délégués des commissions de la communauté de communes Les Terres du Gâtinais

Se sont proposés pour représenter la commune dans les commissions de la communauté de communes Les Terres du Gâtinais :

- Développement économique et tourisme : Catherine ESCOFFRE-ROIG
- Numérique : Jean-Luc LEGAY
- Petite enfance : Thierry DESVIGNES
- Environnement – déchets ménagers : Jean-Luc LEGAY
- Sports : -
- Transports : Céline LEMAIRE
- Culture et patrimoine : Marie-Françoise MILLELIRI
- Bâtiments : Paul DESBROSSE
- Communication : Thierry DESVIGNES
- Mutualisation : Martine LE FLOC'H
- Finance et Administration : Helen HENDERSON
- Stratégies et Avenir : Helen HENDERSON

Les commissions « Finances et Administration » et « Mutualisation » étant des commissions internes, la commune y sera représentée par Helen HENDERSON ou par sa suppléante, Martine LE FLOC'H

Toutes les propositions sont acceptées à l'unanimité.

2014-26 Autorisation usage du « Lambarville » pour la pratique du canoë et du Kayak

Le conseil est invité à se prononcer sur la demande présentée par la société IDOINE Diffusion, laquelle souhaite que soit mis à disposition de la pratique du canoë et du kayak, sur laquelle repose une partie de son activité, le bras de l'Essonne appelé « Lambarville ». Après avoir entendu les arguments et après en avoir délibéré, le conseil autorise cette pratique en 2014 à l'unanimité dans le cadre des activités de la société IDOINE Diffusion.

2014-27 Permanence bureau des élections européennes du 25 mai 2014

Organisation du bureau de vote pour les Elections européennes du 25 mai 2014 :

8 H à 11 h 20	11 h 20 à 14 h 40	14 h 40 à 18 h
Paul DESBROSSE	Jean-Paul CAHN	Claude CAILLOU
Helen HENDERSON	Thierry DESVIGNES	Jean-Luc LEGAY
François GALET	Martine LE FLOC'H	Céline LEMAIRE
	Françoise MILLELIRI	Catherine ROIG

Madame le maire rappelle que les bulletins blancs ou les enveloppes vides seront désormais pris en compte dans le calcul des résultats.

2014-28 Travaux en cours

- La commune avait accepté un devis de la société LALY pour un montant de 11 395.64 € TTC en mars 2013 pour l'entretien des voies communales afin de combler les trous dans les chaussées (communément appelés « nids de poule »). Ces travaux n'étant pas encore exécutés, l'agent communal a proposé de le faire par ses propres moyens.

Claude CAILLOU assurera l'acheminement d'une tonne d'enrobé à froid, une dameuse sera louée, et l'agent communal fera le travail avec l'aide de ceux qui pourront se joindre à lui. La commande sera annulée auprès de la société LALY.

Madame le maire remercie Claude CAILLOU et Jean LEJARRE. Elle souligne que l'économie pour le budget de Nanteau-sur-Essonne peut être estimée à presque 10 000 €.

- A la suite des fortes pluies de ces derniers temps, la salle des associations a une fois encore connu des problèmes d'humidité. Claude CAILLOU et Paul DESBROSSE ont paré au plus pressé. Le problème de fond, bien identifié, reste que ce bâtiment est semi-enterré, surplombé par le parking haut de la mairie, lequel recueille une forte quantité d'eaux de ruissellement en période d'intempéries.

- Au fil des années les eaux de pluie et la neige ont endommagé la partie basse des barrières que la commune avait obtenues du PnrGf et qui avaient été installées à la limite de certains chemins communaux. Claude CAILLOU et Paul DESBROSSE ont fait le nécessaire pour réparer les barrières situées dans les chemins de Paillard et Roisneau.

Divers :

Les diverses commissions et syndicats étant désormais pour la plupart constitués, les questions diverses portent surtout sur des informations.

Françoise MILLELIRI : François-Xavier DUGOIN a été réélu président du **SIARCE**.

Le syndicat souhaite que le « chantier jeune » qui avait été organisé à Nanteau-sur-Essonne le long de l'Essonne l'automne dernier soit reconduit, eu égard à la fois au travail qui a été réalisé et à l'expérience humaine fructueuse qu'il a constitué pour les participants.

PnrGf Commission Développement Local : Jacques Joffroy, maire de Chevannes, est président, Françoise Milleliri rapporteur.

François GALET : Gérard FROT (Buthiers) a été réélu président du **SMERB** (Augerville-la-Rivière, Boulancourt, Buthiers, Nanteau-sur-Essonne). Le vice-président sera Olivier CITRON (Augerville-la-Rivière). Alain LEPAPE (de Nanteau-sur-Essonne) a été élu secrétaire.

Paul DESBROSSE : La **commission Environnement du PnrGf** s'est donné pour président Alain RENAULT (Saint-Martin-en-Bière).

Le PnrGf a réalisé un important travail en matière d'environnement dans notre commune. Il peut nous apporter son aide dans des domaines aussi divers que l'élaboration du PLU, le problème des décharges sauvages, le « zéro phyto », etc.

Une collecte d'informations vient d'être engagée en vue de recenser les vergers du territoire du PnrGf. Il ne s'agit pas uniquement d'identifier des espèces rares ou anciennes, mais de faire un état des lieux général, taille, greffage, atelier mobile.

Jean-Paul CAHN, élu président de la **commission Patrimoine culturel du PnrGf**, sera assisté de Béatrice HUMBERT (Bouray-sur-Juine, pour les communes de l'Essonne), et de Michel LEPAGE (Larchant, rapporteur sortant, pour celles de Seine-et-Marne).

Il rappelle que pour toutes les commissions la présence d'un représentant de la commune est impérative lors de l'examen d'une demande de subvention. Se faire remplacer en cas d'impossibilité.

Le PnrGf engage une recension du patrimoine architectural des communes. Cette opération en est encore à ses débuts. Les mairies seront contactées ultérieurement.

A l'attention des philatélistes : à l'occasion de la journée du timbre, lancement le 15 juin d'un timbre parfumé de Milly-la-Forêt/PnrGf; des initiatives semblables seront prises par d'autres parcs naturels.

Le 29 juin, à l'occasion de la foire Saint-Pierre de Milly-la-Forêt, le PnrGf organise une journée portes ouvertes à la Maison du Parc. Les réalisations architecturales présentent un intérêt réel.

Les 15 juin et 6 juillet sera proposé une visite du chantier archéologique que conduit une équipe du CNRS à Ormesson, avec le soutien notamment du PnrGf.

Céline LEMAIRE : l'**Entente Sportive de la Forêt** (La Chapelle-la-Reine) s'est redonnée pour président Pierre BACQUE.

Avec quelque 800 inscrits, les effectifs sont en baisse. Le club omnisports n'est pas davantage épargné par les problèmes qui touchent largement le sport amateur en France, celui en particulier des bénévoles devant encadrer les jeunes sportifs.

Jocelyne BOITON, maire de Vayres sur Essonne, est réélue présidente de la **commission Education du PnrGf**. Cette commission propose une série de rendez-vous pour éduquer les personnes qui le souhaitent à la philosophie du parc ainsi qu'au respect de sa Charte en les incitant à être acteurs et ambassadeurs de ses idées et de ses réalisations.

Jean-Luc LEGAY : le **SIGEGAS** sera présidé par Jean Luc FRANCE BARBOU, deuxième adjoint au maire de Buthiers. Jean-Luc LEGAY en assurera la vice-présidence. Helen HENDERSON est membre du SIGEGAS. Céline LEMAIRE est suppléante.

Rythmes scolaires : la situation est encore floue ; se pose notamment un problème à propos des tarifs que propose la Base de Buthiers.

Claude CAILLOU : Lors de la réunion du secteur Gâtinais (44 communes), huit délégués ont été élus. Ils éliront à leur tour, au niveau du département, le président du **Syndicat des énergies de Seine-et-Marne (SDSESM)**.

PnrGf, commission Agriculture : Jean-Louis DOUINE (Guercheville) est président.

Catherine ROIG : la première tranche du **programme LEADER du PnrGf** (subventions européennes à l'agriculture) touche à sa fin, la seconde s'étendra sur la période 2014-2020. De nombreux dossiers touchant l'agriculture passent par cette commission.

Thierry DESVIGNES : Pierre BACQUE a été élu à la présidence du syndicat du **collège de La Chapelle-la-Reine** qui a pour objectif la gestion de deux gymnases.

Ce syndicat, intégré dans les compétences de la communauté de communes, sera dissous cependant dans un an.

Martine LE FLOC'H : La commune du Vaudoué organise tous les ans une cérémonie à la mémoire des victimes (de plusieurs nationalités) d'un avion qui s'est écrasé sur son territoire pendant l'avance des Alliés. Cette commémoration était particulièrement émouvante cette année.

Helen HENDERSON : Le point « désignation des délégués au SITOMAP » a été retiré de l'ordre du jour, car la communauté de communes « Les Terres du Gâtinais » ayant pris la compétence ordures ménagères, et les statuts du SITOMAP au mois de février 2014 ayant subi des modifications, la communauté de communes sera représentée par un délégué unique, et non plus, comme par le passé, par un représentant de chacune des trois communes membres du SITOMAP. Le conseil municipal souhaite que ce délégué puisse être quelqu'un d'une des trois communes concernées.

Le président du Conseil général, Vincent EBLE, propose que les conseils municipaux du département prennent une délibération contre la suppression des départements. Le conseil municipal estime qu'une telle délibération ne relève pas de sa compétence.

Valérie LACROUTE, député, invite les conseils municipaux de sa circonscription à s'associer en la signant à la protestation contre les nouveaux rythmes scolaires de la communauté de communes du pays de Nemours. Jean-Paul CAHN s'étonne de la forme de cette démarche, effectuée auprès de communes appartenant à une autre communauté. Il propose que soient consultés les partenaires du SIGEGAS et que soit prise une décision en vue d'une attitude commune. Madame le maire prendra les contacts qui s'imposent à cette fin.

La communauté de communes organise au mois de juillet une semaine d'animations sportives gratuites. L'organisation s'inspire de celle des stages sportifs. Deux problèmes se posent pour Nanteau-sur-Essonne, l'absence d'équipements permettant d'accueillir une telle animation, et l'absence de transports pour acheminer les jeunes gens susceptibles d'être intéressés.

Les comptes-rendus des commissions du PnrGf et des différents syndicats étant envoyés aux représentants des communes et pas toujours en mairie, madame le maire demande aux représentants de la commune d'envoyer à la mairie copie de ces documents lorsqu'ils les reçoivent. Elle demande aussi qu'en cas d'empêchement, les délégués assurent leur remplacement par un suppléant.

En vue de préparer la fête de Nanteau, Catherine ROIG et Thierry DESVIGNES prendront contact avec le Président du Comité des fêtes et de la Culture.

Plan Local d'Urbanisme: deux réunions informelles sont prévues pour évoquer ce dossier.

La commission voirie se réunira le vendredi 30 mai à 18 heures.

Le prochain conseil municipal, prévu initialement le 2 juillet, se réunira le vendredi 27 juin à 20 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 45.

Helen HENDERSON
Le Maire